

ASSOCIATIONS D'ÉLUS

François Sauvadet, un chantre de la France profonde à la tête des départements

Jean-Baptiste Forray | France | Publié le 22/07/2021

Nettement majoritaires à l'issue du scrutin de juin, les présidents de département de droite ont désigné le patron UDI de la Côte d'Or pour succéder à Dominique Bussereau à la tête de l'ADF. Proche des milieux agricoles, François Sauvadet s'oppose vertement aux bureaux parisiens.



Le scrutin aura lieu le 27 juillet. Mais les jeux sont déjà faits. Vainqueur de la primaire interne au groupe de la droite, du centre et des indépendants (DCI) de l'ADF le 21 juillet par 33 voix contre 22 face à Jean-Léonce Dupont (UDI., Calvados), François Sauvadet (UDI., Côte d'Or) a tué le match.

Grâce au soutien de son camp, nettement majoritaire à l'issue du scrutin des 20 et 27 juin avec 71 départements sur 102, il va prendre la présidence de l'Assemblée des départements de France. François Sauvadet succèdera à Dominique Bussereau (Ex-LR) qui dit adieu à la politique active.

La cause des 36 000 clochers

Agé de 68 ans, ce fils d'exploitants de Côte d'Or a tenu la rubrique « Agriculture » du Bien Public avant d'entrer au service politique du quotidien régional. Il est passé directement de la case « Presse » à l'Assemblée nationale où il est entré en 1993. Depuis, François Sauvadet se fait le porte-voix de la France des 36 000 clochers. « On a voulu faire des grandes communes, des grands cantons, des grandes intercommunalités, des grandes métropoles. Toujours plus grand. Où sont les économies qu'on nous avait vendues ? Il n'y en a aucune », dénonçait-il en 2019 dans une lettre à Emmanuel Macron adressée après la fronde des Gilets Jaunes.

François Sauvadet ne pense pas mieux de l'actuel projet de loi 3DS, comme décentralisation, différenciation, déconcentration et simplification. « Ce texte technique trahit le soin du gouvernement de continuer à tout diriger de Paris, à coups de contractualisation, de délégation ou d'expérimentation, risquant au final une nouvelle

dispersion des missions et donc une inflation des dépenses », pointait-il du doigt dans une tribune publiée le 11 mai dans Le Monde en compagnie d'autres présidents de département.

Haro sur « l'écologie punitive »

Le patron UDI de la Côte d'Or, qui entretient des relations orageuses avec le président PS de la métropole de Dijon, François Rebsamen, ne perd jamais une occasion de s'en prendre à « la bonne conscience des citoyens complètement déconnectés qui veulent imposer une taxe carbone et une hausse du prix du carburant ».

Proche du principal syndicat agricole, la FNSEA, dont l'un des dirigeants figurait sur sa liste aux régionales en 2015, l'ancien maire de Vitteaux (1 000 habitants) s'oppose vertement à « l'écologie punitive ». Doté d'une carrure de colosse, François Sauvadet n'aime rien tant que partir chasser avec ses chiens.

Longtemps proche de François Bayrou, il a fait le choix Nicolas Sarkozy entre les deux tours de la présidentielle de 2007. Un ralliement qui lui a permis de succéder plus facilement à son ancien patron au Bien Public, Louis de Broissia (UMP) à la tête du conseil général de Côte d'Or.

François Sauvadet est aussi devenu ministre de la Fonction publique entre 2011 et 2012. Il y a laissé son empreinte en faisant voter une loi destinée à titulariser 150 000 agents précaires. Cela ne l'empêchait pas de lancer en 2014 dans La Gazette : « Certains métiers doivent rester sous statut, comme la justice ou la police, mais, pour d'autres, le statut doit évoluer. » Et François Sauvadet de s'en prendre au nouveau « mal français ». « La République s'est décentralisée, pourtant les effectifs de l'Etat sont restés stables. Il faut s'attaquer d'urgence aux phénomènes de doublons, estimés entre 700 000 et 800 000 agents », jugeait l'édile, définitivement allergique aux bureaux parisiens.

- Loi « Sauvadet » : comme un goût d'inachevé ^[1]

POUR ALLER PLUS LOIN

- Transferts de compétences : la Côte-d'Or refuse de payer la note à la région
- Dispositif Sauvadet : 23 121 contractuels territoriaux ont été titularisés